

RENSEIGNEMENTS POUR FACTURATION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

(restaurant scolaire, centre de loisirs, garderie, transport scolaire)

<i>Père</i>	<i>Mère</i>
Nom Prénom :	Nom Prénom :
Adresse :	Adresse :
Date de naissance :	Date de naissance :
Lieu de naissance :	Lieu de naissance :
Téléphone :	Téléphone :
Profession :	Profession :
Employeur :	Employeur :

Situation de famille marié(e) / concubinage / célibataire / pacsé(e) / séparé(e) / divorcé(e) / veuf(ve)
(rayer les mentions inutiles)

Facturation au nom de : _____

Enfants concernés par la facturation périscolaire pour l'année scolaire 2018-2019

Nom et prénom des enfants inscrits	Date et lieu de naissance	Ecole	classe

Tournez la page SVP

Tarifs dégressifs en fonction du quotient familial

Régime général CAF	
Régime MSA	

Veillez cocher votre régime d'allocations familiales

Les tarifs dégressifs en fonction du quotient familial sont valables uniquement pour les habitants d'Elliant et Tourc'h.

- **Vous êtes allocataire de la CAF**

J'autorise la commune à utiliser le site professionnel de la CAF pour avoir accès au quotient familial et éventuellement déduire une aide financière, valable uniquement pour les habitants d'Elliant et Tourc'h.

Dans ce cas, merci de renseigner votre numéro d'allocataire : _____

Je n'autorise pas la commune à utiliser le site professionnel de la CAF. Dans ce cas, nous vous invitons à joindre une attestation (celle du mois en cours : mai ou juin 2016) sur laquelle figure le quotient familial.

- **Vous êtes allocataire de la MSA**

Merci de joindre une attestation (celle du mois en cours : mai ou juin) sur laquelle figure le quotient familial.

Je certifie l'exactitude des renseignements et m'engage à faire connaître au service facturation tout changement de nature à modifier le tarif applicable.

Fait à Elliant, le _____ Signature

BAREMES D'AIDE FINANCIERE (susceptibles d'être modifiés)

La commune d'Elliant accorde un tarif dégressif en fonction du quotient familial. **Attention, cette aide concerne uniquement les familles domiciliées à Elliant et Tourc'h.**

Les barèmes sont établis comme suit :

	BAREME 1 : - 15 %	BAREME 2 : - 30 %	BAREME 3 : - 50 %
QUOTIENT FAMILIAL ENTRE	561 et 810	351 et 560	Inférieur à 350